

Mobilisation pour l'animation socioculturelle

[lecourrier.ch/2021/06/17/mobilisation-pour-lanimation-socioculturelle](https://www.lemcourrier.ch/2021/06/17/mobilisation-pour-lanimation-socioculturelle)

Onepixel, Wonderweb, EPIC

17 juin 2021

Genève

Quelques dizaines d'acteurs et d'actrices du secteur se sont réunis pour fustiger les «dérive de la FASE». Celle-ci réfute être dirigiste.

jeudi 17 juin 2021 Gustavo Kuhn



Quelques dizaines d'acteurs et d'actrices du secteur de l'animation socioculturelle se sont mobilisés jeudi à Lancy. CO

Action sociale

«L'animation socioculturelle est en danger!» C'est autour de cet appel que se sont réunies jeudi à Lancy quelques dizaines d'acteurs et d'actrices du secteur avec l'appui des syndicats SIT et SSP. «Nous ne sommes pas ici pour réclamer des hausses de salaire ou plus de congé, mais pour rendre publique la grande dérive de la FASE», déclare Vital Dorsaz, animateur et militant du SIT. La FASE, Fondation pour l'animation socioculturelle, chapeaute les centres de loisirs, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton, qui sont gérés par des associations, et est en charge du travail social hors murs. «Elle a été créée pour être au service des associations et pas l'inverse, affirme Vital Dorsaz. Il s'agit d'un acteur administratif qui fait l'interface entre les centres et les autorités, Ville et canton, qui les subventionnent. Mais la direction veut de plus en plus diriger les associations. C'est une non-reconnaissance de la spécificité de l'animation socioculturelle.»

Les problèmes de gouvernance du secteur ne sont pas nouveaux. A tel point que les représentant·es du personnel ont commencé à se retirer du Conseil de fondation de la FASE à partir de 2008 déjà. Mais l'introduction récente d'un nouvel outil de gestion du temps de travail, Tipee, a été la goutte qui a fait déborder le vase, explique Quentin Stauffer, secrétaire syndical du SSP. «Derrière ce logiciel, il y a toute une logique managériale qui va du haut vers le bas. Tipee est la pointe de l'iceberg de la dérive de la FASE.»

Contraintes de contrôle

«Nous avons aujourd'hui deux principales revendications, reprend Vital Dorsaz. Nous réclamons l'élaboration d'un projet institutionnel issu d'une large concertation et un moratoire sur l'introduction de nouveaux instruments managériaux.»

Du côté de la Fondation, on réfute être directif. «Ce sont les comités des centres qui ont la mainmise sur la définition des actions, pas le secrétariat général. Nous assumons par contre une vision intercommunale ou régionale», nous écrit Yann Boggio, secrétaire général de la FASE. A propos du projet institutionnel, il assure que «de nombreuses séances se sont tenues ces deux dernières années» et que «le débat est ouvert».

Enfin, sur Tipee, Yann Boggio explique que «la Fondation a un budget de 60 millions par an et est soumise à des contraintes de contrôle par les instances cantonales et communales» et que «l'introduction d'un outil de gestion des heures en fait partie». Par ailleurs, le secrétaire général affirme que le «Canton et les communes ont entamé des discussions sur l'avenir de la FASE dans le cadre du débat sur le transfert des charges, ce qui ne manquerait pas cas échéant d'impacter la gouvernance».